



PROCÉDURES DE COURSE 2012

Préface

Afin de s'assurer que toutes les équipes de course soient traitées équitablement et avec justice, les présentes procédures de course seront en vigueur au Riverside Speedway pour la saison 2012. Les gens qui les mettront en pratique sont des professionnels compétents et respectueux des règles établies. Afin de vous assurer de passer une bonne saison en notre compagnie, vous devez traiter ces gens de la même façon que vous désirez être traité vous-même. Le personnel du Riverside Speedway est à l'écoute de ses coureurs, mais en aucun temps il ne sera toléré qu'il fasse l'objet de menaces ou de manque de respect de la part des compétiteurs ou de leurs équipiers.

1- PERSONNES ADMISES DANS LES PUIITS

Toute personne peut accéder aux puits moyennant la somme de 5.00\$ en plus du prix d'entrée.

2- PROCÉDURE D'ACCÈS AUX PUIITS

Pour accélérer la procédure d'inscription sans bloquer les accès aux puits, les procédures d'accès sont les suivantes :

- A) Stationnement des véhicules le long de la route d'accès de façon à ne pas bloquer le passage des véhicules.
- B) Signer la feuille d'enregistrement. La personne au guichet vous remettra un bracelet ou une étampe de contrôle ou vous indiquera la procédure à suivre.
- C) Le bracelet ou l'étampe devra être montré à la sécurité sur demande. Aucun billet pour les puits ne sera vendu à une personne non-estampée.
- D) Signer la formule de renonciation et acquitter le prix d'entrée.

3- ENFANTS DANS LES PUIITS

Les enfants qui sont admis dans les puits le sont aux conditions des adultes, c'est-à-dire qu'ils doivent être acquitté le prix d'entrée d'un adulte, sauf pour les événements où il y a un rabais pour les enfants. La direction de la piste se réserve le droit d'accepter ou de refuser l'accès aux enfants dans les puits en tout temps. Nous nous réservons le droit, pour la sécurité de tous, de révoquer la carte de membre et l'accès aux puits de tout enfant laissé sans surveillance ou jugé trop imprudent.

4- VITESSE DANS LES PUIITS

La vitesse dans les puits est de 20 km/h maximum. De sévères sanctions seront appliquées aux contrevenants à cet item (points ou amende à la discrétion de la direction).

5- STATIONNEMENT

Chaque catégorie a sa section assignée dans les puits pour le stationnement des voitures de course. Veuillez consulter l'officiel en charge dans les puits afin de connaître votre emplacement.

6- INSCRIPTION DES VOITURES

Toutes les voitures doivent s'arrêter au préposé à l'enregistrement pour être inscrites au programme de la journée, dans

leur division respective. Les inscriptions se prennent de l'ouverture des puits jusqu'à 45 minutes avant l'heure prévue du premier départ. Les voitures arrivant après ce temps d'inscription pourront quand même participer à la qualification mais devront partir à l'arrière du peloton.

7- HEURE D'ARRIVÉE

Lors des programmes de course, nous conseillons aux pilotes de se présenter tôt pour avoir plus de temps pour accéder aux balances avant les courses. AUCUNE voiture ne doit monter sur les balances en marche; on pousse à l'arrivée et au départ. (Pénalité pour les contrevenants.) La politesse est également de rigueur envers le proposé aux balances qui refusera l'accès aux balances à tout pilote ou équipier qui se montera irrespectueux.

8- INSPECTION DES VOITURES

Toutes les voitures sans exception doivent se rendre au site d'inspection assigné à chaque division pour y rencontrer l'inspecteur en charge et y passer les inspections sommaires d'avant-course. La voiture doit être légale afin de participer aux qualifications. Toutes les voitures ayant passé avec succès ce point d'inspection se verront apposer un autocollant de vérification sommaire tout étant sujette à une autre inspection après course principale si elles terminent dans les 5 premières positions ou à toutes autre inspection jugée nécessaire par le directeur de course. Des délais d'une semaine assortie d'une pénalité de points pourront être accordés pour corriger certaines anomalies. À ce moment la voiture devra partir à l'arrière de peloton. Dans le cas d'un problème affectant la sécurité, la voiture sera refusée sur-le-champ sans aucuns délais.

9- OUVERTURE DES PUIITS ET PRATIQUES

À moins d'avis contraire lors de programmes spéciaux ou autre activité, les puits ouvrent à 9H lors des programmes de jour et de 14H00 pour les programmes en soirée. Essais solos et en groupe avant chaque programme de course selon des horaires établies par les dirigeants de la piste.

10- RÉUNION DES PILOTES

Une réunion de pilotes est prévue une demi-heure avant le premier départ de la journée. À ce moment, le directeur de course informe les pilotes du déroulement du programme et des autres directives d'usage. Tous les pilotes doivent assister à cette réunion d'avant course. Tout pilote ne répondant pas à l'appel de contrôle sera pénalisé en points. Aucune voiture ne doit circuler et aucun moteur ne doit être en marche durant cette réunion sous peine de sanction. Aucune caméra vidéo et seuls les pilotes sont admis au meeting.

11- RÉPARATIONS AUX ENDROITS ASPHALTÉES

Les 'jacks' et 'pattes' des équipes utilisant les sections asphaltées doivent être munies de plaques d'acier à la base afin d'éviter d'endommager le pavé.

12- SÉANCE DE QUALIFICATIONS

Les qualifications déterminent votre position de départ pour la première finale. Afin d'établir l'ordre de départs des qualifications, ce sont les positions inversée de la course précédente qui seront retenues. Afin de permettre des évènements qui finissent plus tôt, il est possible que les qualifications de certaines classes locales se fassent en après-midi, avant l'heure annoncée du début du programme officiel. Veuillez consulter le programme de la journée concernée.

13- POSITION DE DÉPART DES FINALES

Selon les positions des qualifications pour la première finale et positions inversées de la première finale pour la deuxième, s'il y a lieu. Toute voiture qui n'aura pas terminé l'épreuve précédente se verra positionner à l'arrière du peloton selon le nombre de tours complétés. Seuls les véhicules qualifiés peuvent prendre part aux finales. Si un pilote désire utiliser un mulet pour un programme, ce dernier devra porter son numéro et avoir été qualifié avec ce numéro. Après la qualification, un pilote ne peut plus changer son véhicule pour un mulet.

14- ADMISSIBILITÉ AUX POINTS ET BOURSES

Une voiture qui aura un bris mécanique l'empêchant de participer à une partie de l'événement devra avoir complété au moins un tour en finale (à moins d'avoir été victime d'un accident grave pendant les qualifications) sur son propre pouvoir pour avoir droit aux points et à la bourse du dernier.

15- GRILLE DE DÉPART MAXIMUM

Une grille de départ complète est constituée d'un maximum de 43 voitures qualifiées pour les classes de performance

16- UNE SEULE QUALIFICATION

Dans le cas de qualifications effectuées avec des pelotons différents, il sera interdit à une même voiture d'effectuer plus d'une qualification. Dans tous les cas, si pour une raison ou une autre une voiture ne peut prendre le départ de la qualification où elle était assignée, elle devra partir à l'arrière lors de la première finale et n'aura pas de points de qualification.

17- PONCTUALITÉ SUR LA FAUSSE-GRILLE

Toutes les voitures devront être positionnées sur la fausse-grille, à leur place, cinq minutes après l'appel de l'officiel aux puits. Il y aura un seul appel. Toute voiture arrivant après que le 'starter' aura officiellement constitué sa ligne de départ devra se positionner à l'arrière du peloton. Ces positions seront définitives

18- UNE SEULE QUALIFICATION

Dans le cas de qualifications effectuées avec des pelotons différents, il sera interdit à une même voiture d'effectuer plus d'une qualification. Dans tous les cas, si pour une raison ou une autre une voiture ne peut prendre le départ de la qualification où elle était assignée, elle devra partir à l'arrière lors de la première finale et n'aura pas de points de qualification.

19- PONCTUALITÉ SUR LA FAUSSE-GRILLE

Toutes les voitures devront être positionnées sur la fausse-grille, à leur place, cinq minutes après l'appel de l'officiel aux puits. Il y aura un seul appel. Toute voiture arrivant après que le 'starter' aura officiellement constitué sa ligne de départ devra se positionner à l'arrière du peloton. Ces positions seront définitives.

20- POSITIONS DE DÉPART

PREMIÈRE COURSE DE LA SAISON: Positions de départ déterminées par tirage au sort.

COURSES SUIVANTES : Positions inversée du résultat combiné du dernier programme pour les voitures ayant effectué tous les tours. Pour les autres ils partiront à l'arrière selon le nombre de tours effectués au dernier programme, en ordre décroissant.

Dans le cas d'un nouveau pilote ou autre raison que la direction trouvera valable, celui-ci devra partir en arrière pour une période de 'rodage ' d'un minimum de 3 programmes. La direction se réserve le droit de prolonger ou d'écourter cette période de rodage afin d'assurer la sécurité de ce participant et celle des autres.

21- VOITURE DE TÊTE

Les deux voitures occupant la 1^{ère} ligne derrière la voiture de tête devront garder au moins deux longueurs derrière celle-ci tant et aussi longtemps qu'elle ne sera pas retirée. Tout pilote dépassant ou suivant de trop près la voiture de tête sera positionné à l'arrière du peloton. Il est interdit de dépasser la voiture de tête en tout temps, même dans les puits lors d'un drapeau jaune.

22- DÉPART ET FAUX DÉPART

Il est interdit de dépasser ou de changer de ligne avant d'avoir franchi la ligne du signaleur lors du déploiement du drapeau vert annonçant le début de la course. Il est permis d'accélérer seulement à la ligne de départ située dans la courbe précédant le signaleur et pas avant. Tout pilote qui 'sautera' le départ se verra présenté le drapeau jaune ou perdra le nombre de positions volées, plus une, à la fin de la finale. Un « sling shot » sera considéré comme un faux départ (ralentissement du meneur avant l'accélération au départ). Les départs devront se faire à 50 KMH. Si un pilote cause un deuxième faux départ, il sera repositionné à l'arrière.

23- NOUVEAU DÉPART

Lors d'un nouveau départ suite à un arrêt de la course avec drapeau jaune, il est permis de se dépasser dès le déploiement du drapeau vert (pas avant) sans avoir à attendre d'avoir franchi la ligne du signaleur.

24- RÉPARATION SUR LA PISTE

Aucune réparation ne sera tolérée sur la piste, et ce, en tout temps. En aucun temps un officiel ne peut toucher à une voiture sous peine que celle-ci soit repositionnée à l'arrière. Aucun équipier ne pourra être toléré sur la piste pour aucune considération durant une course, ou un arrêt de celle-ci et il est interdit au pilote de sortir de sa voiture sous peine de disqualification. Ajustements mineurs permis sur la fausse grille.

25- DÉRAPAGE

Tout pilote qui, après avoir dérapé sans contact, et qui, selon le jugement du directeur de course, occasionnera volontairement un arrêt de course se verra pénalisé d'un tour au re-départ de cette course. En aucun temps une course ne sera arrêtée si le directeur de course juge la voiture non-nuisible au déroulement de la course.

26- REPOSITIONNEMENT DES VOITURES

Toutes les voitures impliquées dans un accrochage avec contact seront repositionnées à l'arrière du peloton s'il y a arrêt de course. Dans le cas d'un contact jugé 'volontaire' et dangereux, le coupable sera pénalisé ou même disqualifié, et sa victime repositionnée à sa place. Le repositionnement des voitures sera effectué selon leur position à la fin du tour précédant l'arrêt de la course sur le vert. La décision du directeur de course dans ce cas sera finale et sans appel.

27- RESPECT DU MENEUR

Dans tout les cas, lorsque le meneur (premier), suite à un contact avec son poursuivant (volontaire ou non) est impliqué dans un dérapage, la course est arrêtée et le meneur est replacé en avant, et le deuxième en arrière. Si le directeur de course détermine une FAUTE ÉVIDENTE du meneur, les deux voitures sont repositionnées en arrière. Si le directeur de course détermine un acte volontaire de la part du poursuivant, celui-ci est disqualifié. Si un pilote déstabilise un autre pilote et le dépasse (bump and pass) il est positionné à l'arrière advenant un drapeau jaune, si aucun jaune le pilote perd les positions volées, plus une.

28- VOITURES MOINS RAPIDES

Les voitures moins rapides et les voitures accusant un tour et plus de retard (lap car) devront observer le drapeau bleu et jaune et rouler constamment sur la ligne intérieure de la piste, sous peine d'être retirées par le signaleur.

29- CONDUITE DANGEREUSE Tout pilote qui, dans l'esprit des officiels conduit sa voiture de façon dangereuse dans le but de pousser, bloquer, causer de l'interférence, sera disqualifié de la finale. Advenant une voiture plus rapide, vous devrez lui laisser l'extérieur sous peine d'être pénalisé, il sera alors averti par le signaleur, s'il persiste le drapeau noir lui sera signifié. Définition du blocage : Lorsqu'un pilote est talonné par un autre, il est considéré faisant du blocage s'il change continuellement de voie (groove) pour empêcher son poursuivant de passer. Dans un tel cas, le pilote qui a l'avantage doit choisir la voie ou il est le plus rapide et laisser les autres voies libres, sans faire de balayage.

30- FILE DE REDÉPART

Dans le but d'accroître l'action lors d'un nouveau départ, suite à un arrêt de course, les voitures seront repositionnées en file double, sauf dans un cas extrême d'indiscipline ou les pilotes seront placés à la file indienne. Les lap cars sont placés à l'arrière à chaque départ. Dans certains programmes il est possible que le directeur applique le principe du lucky dog, non de façon sporadique mais à tous les drapeaux jaunes. Dans ce cas, à chaque drapeau jaune le premier lap car va se placer dernier (derrière les autres lap cars) et est reclassé dans le tour d'avant. Si le temps le permet selon le programme, il fera un tour complet pour venir se placer à l'arrière ou sinon il cèdera simplement sa place aux autres lap cars, selon les directives du directeur de course. L'application et les procédures du lucky dog doivent être annoncées à la réunion des pilotes avant la course.

31- TOUR CRÉDITÉ

Le début de la course et chaque tour se trouve à la ligne sous le signaleur, cette ligne se poursuivant dans les puits. En conséquence le premier tour crédité à une voiture qui s'engage sur la piste le sera à son 2ième passage sous le signaleur. Les tours sous le drapeau jaune ne sont pas comptés, sauf en cas d'avis contraire de la direction. Les pilotes ne sont jamais pénalisés lorsqu'ils entrent aux puits sur un drapeau jaune, même lorsque les tours sont comptés sur le drapeau jaune. Si un pilote entre aux puits sur le drapeau vert et qu'il ressort sur le drapeau jaune, il perd seulement les tours sur le vert.

32- TOUR DU VAINQUEUR ET PHOTO

Le pilote déclaré (non-officiellement) vainqueur à la fin d'une épreuve devra faire un tour complet d'honneur en arborant le drapeau quadrillé, pour ensuite se faire photographier. Un trophée sera remis pour la photo, puis repris en attendant les résultats officiels, suite à la compilation des tours et à l'inspection technique.

33- RÉSULTATS DE COURSE

Aucun argument verbal ne sera considéré concernant le déroulement de la course. En cas de doute, les plaignants pourront demander à ce que les officiels revoient une cassette vidéo (si disponible) dans le cas où le directeur de course n'aurait pas vu un incident ou une infraction. Dans ce cas, si cet incident ou infraction n'est pas clairement visible, ou si le vidéo n'a pas capté l'incident, la plainte sera rejetée et l'incident deviendra clos, sans autre appel.

34- SYSTÈME DE POINTS

QUALIFICATION : Gagnant : 12 points en descendant d'un point par position, les derniers ont tous un point. Maximum de 14 véhicules par qualification pour certains programmes spéciaux.

TEMPS CHRONOMÉTRÉS (time trial) : Le meilleur a 12 points, les autres positions en descendant d'un point, les derniers ont tous un point.

FINALE : Le gagnant 44 points par finales, le 2^e 43 points, le 3^e 42 points et ainsi de suite en descendant de 1 points par position.

35- CONTESTATION DES POINTS

La seule feuille officielle de points est la feuille du promoteur. Les autres documents comme les journaux et autres étant des retranscriptions peuvent comporter certaines erreurs. Il est donc préférable de vous référer à la feuille informatisée avant de contester. Toute anomalie, ou erreur pouvant s'y trouver doit être rapportée avant le programme suivant.

36- RESPECT DU PUBLIC

Le salon V.I.P, les restaurants et endroit où se trouvent le public et les commanditaires invités ne sont pas des endroits pour contester le déroulement du programme de course ou les décisions des officiels. Tout pilote ou membre de son équipe qui viendra se donner en spectacle à ces endroits, ou au pied de la tour du signaleur sera automatiquement mis à l'amende ou disqualifié. Tout pilote ou équipier qui sera l'auteur de gestes disgracieux envers le public verra son équipe pénalisée (mise à l'amende ou disqualifiée).

37- DISCIPLINE ET COMPORTEMENT

Il est interdit à un pilote ou à un de ces équipiers de se rendre à la remorque d'une autre équipe suite à un conflit entre les deux équipes. Ceci sera considéré comme de la provocation et l'équipe qui a un membre présent à la remorque de l'autre équipe pourra être disqualifiée. Advenant un problème grave entre deux équipes, les parties impliquées devront consulter séparément l'officiel de service dans les puits. Seul le pilote de l'équipe pourra discuter avec un officiel et il sera tenu responsable des faits et gestes de ses équipiers sur le site. Aucune impolitesse ou insulte envers un officiel, quel qu'il soit, ne sera tolérée, sous peine d'amende importante ou de disqualification.

38- BATAILLE

Les participants à une bagarre devront verser une caution d'un minimum de \$300.00 afin d'être réadmis de nouveau dans les puits. Cette caution sera chargée au pilote de l'équipe dont les personnes impliquées font partie. Toute équipe trouvée coupable une deuxième fois perdra sa caution, en plus d'être suspendue pour une période indéterminée. La loi permet à une personne ayant subi une agression physique de porter plainte pour acte criminelle, soyez responsables.

39- PESÉE ET INSPECTION D'APRÈS-COURSE

Le gagnant de chaque qualification devra se rendre directement aux balances immédiatement après la course. Les 3 premiers de chaque finales devront se rendre directement aux balances immédiatement après la prise de photos officielles sous peine de recevoir la position du dernier pour cette finale et de repartir à l'arrière du peloton. Lorsqu'il y a une présentation spéciale après une épreuve principale, il est interdit à tout équipier d'ouvrir le capot de la voiture ou de toucher à quoi que ce soit sur la voiture tant et aussi longtemps qu'elle n'est pas arrivée au point d'inspection, sous peine de disqualification. Le pilote doit être en position de conduite et avoir son casque sur lui pour la pesée. Il est interdit aux équipiers de soulever le véhicule avant l'inspection et la pesée. Un véhicule qui ne respecte pas la hauteur ou le poids légal recevra la position du dernier. En tout temps, les lectures des balances de l'autodrome seront les seules reconnues comme officielles.

40- INSPECTION ET VÉRIFICATIONS

La direction se réserve le droit d'inspecter n'importe quelle voiture de son choix à l'issue d'un programme de course. Même si celle-ci n'est pas protestée ou n'a pas terminé dans les 5 premières positions. Celle-ci devra être disponible pour l'inspection dans un délai de 20 minutes après la finale de sa catégorie. En cas de refus, la voiture sera disqualifiée, perdra les points de la saison et la bourse de la journée. Cette voiture devra se soumettre à l'inspection demandée avant de courir à nouveau.

41- DISQUALIFICATION

Le travail de l'inspecteur est de soumettre un rapport d'inspection à l'officiel en chef de la Série qui, après vérification statuera sur la légalité de la voiture ou de la pièce saisie, immédiatement ou dans un délai maximum de 72 heures ouvrables. Si la pièce saisie est légale, elle sera remise à son propriétaire dans le même délai. Si, à ce moment, le pilote de la voiture n'a pas prouvé à son tour la légalité de la pièce saisie, la disqualification deviendra effective sur-le-champ.

42- VOITURE ILLÉGALE

L'équipe de toute voiture déclarée illégale à cause d'une pièce modifiée ou interdite perdra tous les points et la bourse du programme. Si une voiture est déclarée illégale une 2^e fois au cours d'une même saison, l'équipe perdra alors tous ses points accumulés depuis le début de la saison et son fond de points. Toutes les pièces illégales seront saisies et seront conservées par la piste.

43- DÉLAI POUR CORRECTION DU FAUTIF La direction pourra, dans certains cas mineurs, donner un délai d'une semaine pour remplacer une pièce non conforme, si elle est déclarée volontairement avant le début du programme. À ce moment, un avis de délai écrit sera remis au pilote de la voiture et des points de pénalité seront enlevés. Lors d'une inspection après le début du programme ou sur protêt, cet article ne sera pas applicable et la voiture sera disqualifiée.

44- RÉSULTATS DE COURSE

Aucun argument verbal de la part d'une équipe adverse ne sera considéré concernant la légalité d'une voiture. Seul un protêt écrit et signé par un pilote possédant une carte de la piste sera accepté. La décision rendue par le directeur de la piste après le délai au cours duquel les recherches seront effectuées de part et d'autre sera sans appel. L'argent de la bourse de tout pilote disqualifié sera remis directement dans le fond de points de sa classe. Dans le cas où il y aurait égalité, le meneur de la dernière finale sera déclaré vainqueur.

45- PROCÉDURE DE PROTÊT

Tout protêt doit être rempli sur la formule officiel de protêt de la piste (qui sera la seule acceptée) et remise au chef-inspecteur technique en poste, ou au directeur de la piste dans les 15 minutes suivant l'heure officielle de la fin de la course de la division concernée. Toute autre forme de procédure sera refusée.

46- QUI LOGE LE PROTÊT ?

Seul un pilote qui court dans la même classe et qui aura couru le même jour pourra loger un protêt contre un pilote qui aura obtenu un meilleur résultat que lui seulement. (Ex : le 2^e ne peut protester le 3^e). Le protêt devra être signifié et accompagné d'un dépôt de 400.00\$ pour 3 items qui se suivent ou 1000.00\$ pour un complet, dans le délai requis. Si le véhicule protesté est légal, 75% du montant du protêt sera remis au propriétaire du véhicule protesté et 25% du montant sera versé dans le fond de la division. Si le véhicule protesté est illégal, le montant du protêt sera remis au pilote auteur du protêt et le véhicule fautif sera disqualifié selon les termes des articles 40 à 43.

47- QUI ASSISTE AU PROTÊT

1-Le protestataire et un expert de son choix.

2-Le protesté et 2 mécaniciens de son choix aptes à démanteler les pièces protestées. En aucun cas un officiel ne fera de démantèlement. Seules les pièces complètes citées sur la formule de protêt seront montrées au protestataire, rien d'autre. Tout autre pièce illégale, même non mentionnée au protêt, que pourrait découvrir l'inspecteur technique entraînera une disqualification de la voiture.

48- REFUS D'INSPECTION

Tout pilote qui refusera qu'on inspecte sa voiture suite à un protêt ou à la demande des officiels sera automatiquement disqualifié et ne pourra pas courir tant et aussi longtemps que les officiels n'auront pas inspecté à nouveau la voiture aux frais du pilote (\$100.00). Il perdra alors tous ses points accumulés de la saison.

49- ANNULATION DU DÉROULEMENT DU PROTÊT

La direction annulera le déroulement du protêt si les procédures ne sont pas suivies de part et d'autre. Des gestes ou paroles déplacées ou toute autre sorte d'indisciplines de la part de l'équipe qui loge le protêt entraînera un arrêt instantané des procédures et la voiture sera déclarée légale. Par contre, la même attitude de la part de l'équipe protestée entraînera également l'arrêt des procédures et la disqualification de l'équipe protestée. À ce moment 75% du dépôt sera remis à l'équipe gagnante du protêt, l'autre 25% sera déposé dans le fond de la division.

50- ESPACE COMMANDITAIRES

Un espace doit être réservé en priorité pour les autocollants des commanditaires du fond de points de votre division, ces autocollants devront être apposés dans l'ordre établi par la piste.

51- BOURSES ET FOND DE POINTS

La licence de pilote est requise pour percevoir toute bourse ou trophée à l'issue des programmes de courses. Le délai pour percevoir votre bourse est de un mois. Les bourses des pilotes disqualifiés sont saisies et déposées dans le fond de points des pilotes.

52- ATTRIBUTION DES POINTS

Les points sont attribués au pilote de la voiture et non au numéro. Si un pilote change d'écurie en cours de saison, ses points le suivent. Il sera permis de faire un seul changement de pilote par voiture au cours d'une saison, sauf pour un cas majeur, lequel devra être approuvé par le directeur de course. Dans le cas contraire, le pilote pourra continuer de courir mais ne sera pas éligible au fond de points.

53- LIVRE DES RÈGLEMENTS

Le livre des règlements de la saison en cours est obligatoire pour tous les coureurs lors de la réservation de votre numéro. Pas de livre de règlements, pas de course, et ceci tout au long de la saison.

54- AGE MINIMUM

Tout conducteur âgé de moins de dix-huit (18) ans, devra faire remplir un formulaire de renonciation par une personne légalement autorisée (parent ou tuteur) pour courir au Riverside Speedway.

55- PROBLÈMES MÉCANIQUES

Toute voiture qui aura recours à une dépanneuse pour bris mécanique sera automatiquement reconduite aux puits. Si le pilote désire reprendre la course, il devra repartir des puits par ses propres moyens. Tout véhicule immobilisé qui refuse de se faire remorquer de la piste se verra disqualifier pour le reste du programme.

56- LETTRAGE DES VOITURES

Aucunes écritures obscènes ne peuvent apparaître sur la voiture. Dans le cas contraire, le pilote devra effacer ces dites écritures s'il désire courir. Il appartient au directeur de la piste de juger de l'importance de l'obscénité en cause. Aucune annonce "à vendre" n'est acceptée lors d'un programme officiel.

SIGNIFICATION DES DRAPEAUX

DRAPEAU VERT

Le drapeau vert agité annonce le départ de la course ou la fin d'un drapeau jaune.

DRAPEAU JAUNE

Le drapeau jaune agité annonce un obstacle, un danger ou un véhicule en difficulté et possiblement un passage étroit, vous devez ralentir immédiatement. Il est interdit de dépasser sur un drapeau jaune. Vous devez vous placer derrière le pace car le plus rapidement possible selon les directives du directeur de course et vous préparer à la relance de la course.

DRAPEAU BLANC

Le drapeau blanc agité annonce le dernier tour de piste.

DRAPEAUX BLANC ET JAUNE SIMULTANÉS

Lorsque le drapeau blanc et le jaune sont présentés roulés et croisés simultanément, cela annonce la mi-course. Lorsqu'ils sont présentés roulés et en parallèle, cela annonce l'avant dernier tour.

DRAPEAUX BLANC ET VERT SIMULTANÉS

Lorsque le drapeau vert et le blanc sont présentés roulé et en parallèle simultanément, cela signifie que les voitures sont trop dispersées et que le signaleur demande le regroupement des voitures côtes à côtes afin de lancer le départ. Si les voitures sont regroupées à la satisfaction du signaleur, le drapeau vert roulé et présenté seul annonce le dernier tour avant le départ.

DRAPEAU BLEU

Lorsque le signaleur vous pointe avec le drapeau bleu, vous devez garder l'intérieur et céder le passage au véhicule qui vous suit. En cas de refus de céder le passage, vous pourriez recevoir un drapeau noir.

DRAPEAU NOIR ET ORANGE

Le drapeau noir et orange est un drapeau de consultation qui signifie que vous devez vous rendre aux puits immédiatement, soit pour une consultation à la demande de votre équipe ou parce que votre voiture dégage de la fumée ou perd de l'huile, ou pour toute autre raison que le signaleur jugera pertinente. Dans tous les cas, un officiel vous indiquera la raison à l'entrée des puits. Si un pilote persiste à rouler quand même sur un drapeau noir et orange de consultation, au 3ième tour, le drapeau de consultation en deviendra un noir de disqualification.

DRAPEAU NOIR

Vous devez entrer aux puits soit pour une disqualification ou une pénalité.

DRAPEAU ROUGE

Arrêt d'urgence. La course est neutralisée. Tous les véhicules doivent s'immobiliser immédiatement et céder le passage aux véhicules d'urgence. Vous ne pouvez repartir avant le déploiement du drapeau jaune. Lors d'un drapeau rouge vous devez rester dans votre véhicule et attendre les instructions des officiels en place. Aucun équipier ne sera admis sur la piste sous peine de disqualification de la voiture concernée.

DRAPEAU QUADRILLÉ

Le drapeau quadrillé est certainement le plus connu et le plus recherché de tous. Il annonce la fin de l'épreuve en cours. Si vous êtes le premier à franchir la ligne du signaleur sous un drapeau quadrillé, vous êtes le gagnant de cette épreuve. Vous devez franchir la ligne du signaleur pour que votre tour soit compté. Si vous regagnez les puits sans franchir la ligne du signaleur, vous perdez un tour.

LUMIÈRES DE SIGNALISATION

Les lumières de signalisation ont la même valeur que les drapeaux. Il y a le long de la piste, des lumières vertes, jaunes et rouges.

INTERPRÉTATION DES RÈGLEMENTS

Comme il est impossible de tout écrire dans les règlements et procédures de course, en cas de litige sur des règlements écrits, la décision finale reviendra à l'officiel en chef et sera sans appel. En cas de litiges à propos de zones grises ou de règlements non-écrits, le dernier mot reviendra au directeur de piste. Pour ce dernier, sa décision sera définitive et sans appel.

En terminant, nous vous souhaitons la bienvenue au Circuit Riverside Speedway de Ste-Croix. Passez une bonne saison en notre compagnie et soyez prudents.



Informations :

Circuit Ste-Croix / Riverside Speedway
418.926.2824